

Informations de rentrée 2023/2024

Ecole de musique du Neuhof-Stockfeld - Directeur: Nicolas WOLFF

Tél : 03 88 79 90 46 - Email : musique.stockfeld@gmail.com

Inscriptions:

Samedi 9 septembre 2023 de 9h à 12h: matinée portes ouvertes et inscriptions dans nos locaux

Mercredi 13 septembre 2023 de 17h à 19h30: soirée inscriptions dans nos locaux

soit par mail, soit par courrier ou sur rendez-vous avec le directeur aux horaires de permanences à partir du lundi 28 août 2023.

Début des cours et ateliers: la semaine du 18 septembre 2023.

Documents à fournir pour l'inscription:

- Le formulaire d'inscription rempli
- Un chèque bancaire pour l'adhésion annuelle à l'association qui peut aussi être réglée par prélèvement bancaire
- Pour les nouveaux inscrits ou en cas de changement de coordonnées bancaires : une autorisation de prélèvement accompagné d'un RIB
- Pour les élèves résidant à Strasbourg et pouvant bénéficier d'une aide solidaire (quotient familial inférieur à 900) : une demande de bourse remplie avec une attestation récente de la CAF indiquant votre quotient familial. Le montant de la bourse (entre 150€ et 250€) vous sera communiqué et sera déduit en début d'année.

L'inscription annuelle est obligatoire, chaque trimestre entamé est dû.

Vous avez la possibilité de faire un cours d'essai pour choisir la pratique d'un nouvel instrument.

Il est nécessaire d'être membre de notre association pour pouvoir participer aux activités que nous proposons. L'adhésion se fait chaque début d'année scolaire. La cotisation annuelle peut être réglée par chèque ou par virement bancaire. Le montant de la cotisation selon le nombre d'inscrits :

- Pour une personne inscrite par famille : 18 €,
- Pour le 2ème membre de la même famille : 9 €,
- À partir du 3ème inscrit de la même famille : 4,50 € par personne

(Exemple : pour 4 inscrits d'une même famille : cotisations=18+9+4,50+4,50 = 36 €).

Le montant de l'écolage sera réglé par 9 prélèvements mensuels, effectués de début novembre jusqu'à début juillet. A la demande, le paiement pourra se faire par un règlement unique lors de l'inscription. L'école de musique garantie au minimum 30 cours pendant l'année en suivant le calendrier scolaire.

Pour valider l'inscription, le dossier devra réunir toutes les pièces demandées.

Une fois que votre inscription aura été validée vous serez contacté par votre professeur afin d'aménager le jour et l'horaire de votre cours.

Tableau des tarifs	1 inscrit par famille	2 inscrits par famille ou 2 instruments	3 inscrits ou + par famille ou 3 instruments
Eveil musical seul (45 min. hebdo) pour les 3 à 6 ans	18 € par mois	17 € par élève et par mois	15 € par élève et par mois
Formation musicale seule* (1h00 hebdo)	24 € par mois	23 € par élève et par mois	21 € par élève et par mois
Instrument (30 min. hebdo) + Formation musicale*(1h00 hebdo)	58 € par mois	57 € par élève et par mois	55 € par élève et par mois
Instrument ou chant (30 min. hebdo)	48 € par mois	47 € par élève et par mois	45 € par élève et par mois
Instrument ou chant (40 min. hebdo) Formation musicale gratuite pour les élèves en demande	65 € par mois	63 € par élève et par mois	61 € par élève et par mois
Musique d'ensemble seule, (1h00 hebdo) (Gratuit pour les élèves déjà inscrits en cours instrumental ou chant)	15 € par mois	14 € par élève et par mois	12 € par élève et par mois
Musique d'ensemble seule, durée (1h30 hebdo) (Gratuit pour les élèves déjà inscrits en cours instrumental ou chant)	22 € par mois	21 € par élève et par mois	19 € par élève et par mois

* Niveaux de formation musicale possibles : Initiation, FM : 1, 2, 3, 4.